

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur

## **Avis relatif à l'application du décret n° 2015-XX du X X 2015 fixant les exigences de fiabilité et de sécurité relatives aux éthylotests chimiques destinés à un usage préalable à la conduite routière**

NOR : [...]

Le présent avis comporte en annexe la liste des références des normes pouvant être utilisées en application de l'article 4 du décret n° 2015-XX du X X 2015 fixant les exigences de fiabilité et de sécurité relatives aux éthylotests chimiques destinés à un usage préalable à la conduite routière.

Il fera l'objet de mise à jour en cas de modification du contenu de son annexe.

### ANNEXE

REFERENCE DE LA NORME	TITRE DE LA NORME
NF X20-702 (juin 2013)	Ethylotest chimique - Estimation de l'imprégnation alcoolique par analyse de l'air expiré – Spécifications et méthodes d'essais
NF X20-702 (octobre 2014)	Ethylotest chimique - Estimation de l'imprégnation alcoolique par analyse de l'air expiré – Spécifications et méthodes d'essais

Ces normes permettent de fonder une présomption de conformité au décret n° 2015-XX du X X 2015 fixant les exigences de fiabilité et de sécurité relatives aux éthylotests chimiques destinés à un usage préalable à la conduite routière, dès lors qu'il y a coïncidence entre leurs spécifications, les risques que ce décret demande de couvrir et ceux que les éthylotests chimiques destinés à un usage préalable à la conduite sont susceptibles de présenter dans un usage normal ou raisonnablement prévisible.

Sont reconnues équivalent à ces normes les normes adoptées par les autres instituts nationaux de normalisation des Etats membres de l'Union européenne et des Etats parties à l'accord instituant l'Espace économique européen ou de Turquie, transposant les mêmes normes d'origine européenne.